



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 janvier 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 3 janvier 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite appeler une nouvelle fois votre attention sur les actes de terrorisme qui continuent d'être perpétrés à partir de la bande de Gaza et font planer en permanence le spectre de la violence sur 1 million de civils du sud d'Israël. Dimanche dernier, le 1^{er} janvier 2012, deux obus de mortier au phosphore blanc ont été tirés depuis Gaza sur une ferme israélienne située dans la région d'Eshkol.

Ces attaques perpétuent une tendance dangereuse. Au cours du dernier mois seulement, plus de 40 roquettes et obus de mortier ont été tirés en direction du sud d'Israël, touchant les régions d'Ashkelon, Sha'ar HaNegev, Sdot Negev, Eshkol et Be'er Tuvia. Au cours de ces attaques, des roquettes ont touché la commune de Netivot et explosé à proximité immédiate de deux grandes villes, Be'er-Sheva et Ashkelon.

Israël tient l'organisation terroriste Hamas pour pleinement responsable de toutes les attaques menées depuis Gaza, région qui reste de facto sous son contrôle. Il exerce et continuera d'exercer son droit à l'autodéfense, en tant que de besoin, et prendra toutes les mesures qui s'imposent pour protéger ses citoyens.

La situation à Gaza est d'une extrême gravité. Jour après jour, des violations flagrantes du droit international sont commises par des terroristes agissant en toute impunité à Gaza. Lettre après lettre, Israël n'a eu de cesse d'avertir la communauté internationale des risques d'une escalade de la violence. Aujourd'hui, pourtant, le Conseil de sécurité n'a toujours rien fait pour condamner ces actes. Aucune mesure concertée n'a été prise par la communauté internationale pour qu'il soit mis fin aux tirs de roquettes en direction des villes israéliennes.

Tout membre responsable de la communauté internationale a le devoir de condamner expressément et catégoriquement ces attaques. Le monde doit agir immédiatement pour que le terrorisme en provenance de Gaza ne vienne pas encore aggraver les troubles et le conflit qui sévissent au Moyen-Orient.

L'Autorité palestinienne porte elle aussi une responsabilité fondamentale à cet égard. Pourtant, le Président Abbas n'a toujours pas expressément condamné ces attaques. Au lieu d'accéder à notre demande de négociations directes, il continue de se rapprocher de l'organisation terroriste Hamas. Chaque roquette lancée depuis



Gaza nous rappelle inmanquablement que le Hamas est loin de renoncer à la violence ou d'accepter les autres principes définis par le Quatuor, que tout Gouvernement palestinien doit accepter.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Haim **Waxman**
